


SYNEOS
BÉTON

 18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
 Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
 beton@syneos.eu - www.syneos.eu

 ILE DE FRANCE BÉTON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
 SIRET 338 554 502 00012 - APE 2363Z


Bon No : 006036133		1ere Gachée : 07:11 (1)		Date : 02/10/2026		clau2610018643		Zone : ZONE A	
Client : C9200950		SAS ADSP CONSTRUCTION		Chantier : PARIS 18		PARIS 18		Véhicule : 958	
97 RUE CHARLES VAN WYNGE				86 RUE DUHESME				SAKINA TPS -ES-958-GT	
77181 Courtry				75018 Paris				Chauffeur : LADJI	
								LADJI	
								Centrale : BOBIGNY	
ARRIVEE CHANTIER réelle						DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	
08:55						08:59 09:33		09:33 09:55	
Quantite Origine : 48.00 m3						Quantite Restante : 32.00 m3		Livree Reelle : 8.00	
CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures									
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
1C25JXC1S3D22		BPS		XC1		XC1		CL 0,40	
Consistance(7)		Dmax		Ciment(type et classe)		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)	
S3		22.4		CEM II/A-S 42.5 N				0	
Résistance caractéristique(4)								C25/30	
Appellation commerciale : BPS NF EN 206+A2/CN XC1 C25/30 CEM II						Température :			
Mode de livraison :						N° Grue :			
						Retour béton			
SERVICES				ADJUVANTS				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE 8.00 METRE CUBE				TECHNO 348				Nom: SAS ADSP CONSTRUCTION	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE 8.00 METRE CUBE								Signature du client:	
RESPONSABILITE ELARGIE DU 8.00 METRE CUBE									
PRODUCTEUR 8.00 METRE CUBE									
CONTRIBUTION ENERGETIQUE 8.00 METRE CUBE									
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
Type et quantité: 100 L d'eau									
Demandeur:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non